

L'autonomie alimentaire, pour le Nord aussi ?

Michèle Gilkinet, août 2011

Introduction

Se nourrir est un besoin fondamental. Pas besoin d'être un grand savant pour le savoir : sans nourriture la vie n'est pas possible.

Ce n'est donc pas pour rien que l'alimentation est reconnue comme un droit humain fondamental dans:

- Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948)
- Constitution de la FAO (1965)
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)
- Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989)

Mais dans le même temps l'aliment est traité comme une marchandise dans les accords commerciaux comme ceux conclus à travers :

- OMC
- De nombreux accords de libre-échangeⁱ noués à travers L'union européenne comme l'Espace Economique Européen (EEE - Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse et Lichtenstein), l'Association Européenne de Libre Echange (AELE - Islande, Norvège, Suisse et Lichtenstein), l'ALENA (Etats-Unis, Canada et Mexique), le MERCADO del COMon del SUR (MERCADO - Argentine, Paraguay, Uruguay et Brésil) et la Communauté des caraïbes (CARICOM) pour ne parler que de ceux qui nous touchent le plus.

Alors, l'alimentation est-elle un droit ou une marchandise ?

Certains diront que ces deux assertions ne sont pas nécessairement contradictoires, une marchandise pouvant permettre de réaliser un droit. Oui mais certainement pas sans conditions. Et c'est bien la réflexion sur ces conditions dans les pays du Sud qui ont fait évoluer la réflexion. C'est ainsi qu'on a vu apparaître le concept d'autonomie alimentaire ou de souveraineté alimentaire

Autonomie/Souveraineté alimentaire qu'est-ce que c'est ?

Le terme autonomie est souvent utilisé chez nous comme synonyme de souveraineté.

Si l'accès à la nourriture est un droit, les États doivent être les garants de l'accès aux aliments, à leur qualité et à leur disponibilité. C'est ce qu'on appelle la sécurité alimentaire. Et c'est pour assurer cette sécurité alimentaire qu'en Europe on a créé la PACⁱⁱ (Politique Agricole Commune) à l'issue de la guerre 40. Le traité de Rome, signé le 25 mars 1957 par les membres fondateurs de la Communauté économique européenne (CEE), a donné à la PAC une orientation résolument productiviste, car il fallait augmenter la production agricole, et protectionniste, car la construction d'une union douanière nécessitait une protection aux frontières. Il s'agissait alors de rendre la Communauté auto-suffisante, plus solidaire et de moderniser un secteur agricole encore très disparate selon les pays.

La PAC a été l'un des fondements de la construction européenne.

Aujourd'hui, l'Union est le 2e exportateur mondial mais son autosuffisance n'est toutefois pas assurée dans tous les secteurs, notamment les produits de la pêche, les fruits et légumes tropicaux, et les ovins, et surtout l'Union reste le 1er importateur mondial de produits agricolesⁱⁱⁱ.

L'UE : 2eme exportateur/1er importateur y aurait-il un « stuut » ?

Et bien : oui !

Exemple de bizarreries :

☐ Légumes : l'UE consomme l'équivalent de sa production, mais exporte 16.963.000 tonnes tout en important 16.327.000 tonnes de légumes.

☐ Viande : l'UE consomme un peu moins que sa production et exporte 9.954.000 tonnes/an; mais elle en importe 8.014.000 tonnes/an.

☐ Lait : l'UE produit 10% de lait en excédent par rapport à sa production. Elle en exporte 42.678.000 tonnes/an mais en importe 32.827.000 tonnes/an.

Assurer la sécurité alimentaire sans autre vision n'est donc pas suffisant. C'est pourquoi certains parlent de plus en plus de souveraineté alimentaire et pas seulement pour le Sud comme nous allons le voir plus tard.

Le concept de souveraineté alimentaire est récent et sa définition évolue. Ainsi, Frédéric Debuyst, définit la souveraineté alimentaire comme « *désignant la capacité des États à assurer la sécurité alimentaire pour tous, dans une voie de développement qui leur est propre et obéissant aux droits humains et aux droits des peuples* »^{iv}. Pour Via Campesina la souveraineté alimentaire se définit comme « *un droit des peuples à des aliments nutritifs et culturellement adéquats, accessibles, produits de façon durable et écologique, et un droit des peuples à décider de leur propre système alimentaire et productif* ».

« Dans le processus de mondialisation actuel, le concept de souveraineté alimentaire fait donc écho aux difficultés auxquelles sont confrontées les populations de nombreux pays du Sud dans lesquels un programme de développement classique a été prescrit. Si des résultats probants ont été atteints en ce qui concerne la croissance économique dans plusieurs de ces États, les populations elles, dans la plupart des cas ont connu une dégradation de leurs conditions de vie et de travail. Jusqu'à présent, les profits du libéralisme économique n'ont pas été répartis ni redistribués équitablement. Les inégalités qui existaient déjà se sont renforcées. » Les chiffres le prouvent : le rapport de revenu entre les 20% des plus riches et les 20% des plus pauvres est aujourd'hui de 1 à 80. Il était de 1 à 30 en 1960^{vi}.

Je ne vais pas rentrer ici dans une guerre des définitions. Si je vous en ai donné deux, c'est pour souligner leur caractère éminemment politique et évolutif. Pour indiquer que personnellement je me retrouve mieux dans la définition de Via Campesina que dans celle de Frédéric Debuyst en ce qu'elle met en évidence la nécessité de nous inscrire dans le respect des écosystèmes et des limites planétaires. En effet les limites planétaires sont d'ores et déjà atteintes. Nous le savons et s'il ne sert à rien de jouer au catastrophisme, il ne sert à rien non plus de faire l'autruche.

En octobre dernier s'est ouvert à Nagoya au Japon la dixième Conférence de la convention sur la biodiversité. Cette Conférence des Nations unies était très attendue, à l'image de la Conférence sur le Climat qui s'est tenue en décembre 2009 à Copenhague et qui se poursuivra à Cancun au Mexique fin d'année. Tant de rencontres internationales à l'initiative de l'Onu montre à souhait combien l'état environnemental de notre planète est plus que préoccupant. Aujourd'hui, ce ne sont plus quelques « khmers verts » qui crient attention mais bien de nombreuses voix reconnues par la communauté internationale.

Ainsi notamment Achim Steiner, le directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), a déclaré à l'ouverture de la conférence sur la biodiversité que : *"Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts menés pour répondre à une réalité toute simple - nous sommes en train de détruire la vie sur Terre"*. Le ministre japonais de l'Environnement, Ryu Matsumoto y a estimé pour sa part que : *"Nous nous approchons du point de non-retour pour ce qui est de la biodiversité"* et que : *"Si des mesures ne sont pas prises, ce point de non-retour pourrait être atteint d'ici dix ans."*

Le réchauffement climatique et la perte radicale de la biodiversité sont deux exemples bien connus. Il y en a plein d'autres mais ce n'est ni le lieu ni l'endroit pour en parler. Ceci nous entrainerait trop loin et sans doute hors du sujet essentiel. Quoique.

Je veux juste attirer votre attention sur ce point tant je m'étonne du fait qu'aujourd'hui on parle quasi à chaque JT de l'endettement de nos Etats, de la crise grecque, italienne, voire française et belge mais jamais de notre dette écologique qui pourtant est mesurée chaque année depuis pas mal de temps. La journée de la dette écologique qu'on appelle aussi Overshoot Day, ou jour de dépassement, est fondée sur deux mesures scientifiques : l'empreinte écologique de l'humanité et la biocapacité de la Terre. C'est le jour de l'année à partir duquel les êtres humains ont fini de consommer toutes les ressources produites par la terre sur une année. Après ce jour, ils puisent dans le capital terrestre. L'Overshoot Day tombe de plus en plus tôt car notre consommation ne cesse d'augmenter.

A l'échelle mondiale, le jour du dépassement est tombé :

- en 1987 le 19 décembre
- en 2000 le 01 novembre
- en 2007 le 06 octobre
- en 2009 le 25 septembre
- en 2010 le 21 août.
- Pour 2011 les estimations actuelles indiquent entre la mi-juillet et la mi-août

Ces indications montrent à souhait combien nous devons repenser ce que nous metons derrière « autonomie et souveraineté alimentaire ».

L’empreinte écologique est un bon indicateur pour nous en rendre compte. Que nous apprend-elle ? Cet indicateur, « mis au point par Wackernagel et Rees, permet d’évaluer la surface théorique de sol productif nécessaire à une population pour répondre à sa consommation et à ses besoins d’absorption de déchets ?

- En 2005, l’empreinte écologique mondiale mobilisés par personne était de 2,7 hectares. Or la surface disponible pour chaque être humain, sur base de la population de 2005, était de 2,1 hectares disponibles par personne.
- De plus les surfaces sont très inégalement réparties.
 - En effet, 6 hectares sont nécessaires pour couvrir le mode de vie d’un Français (je pense qu’on peut dire d’un Belge aussi), 10 pour un Américain, et seulement 0,1 pour un Burkinabe.^{vii}
 - En Belgique, un hectare de terre permet de produire 10 tonnes de blé. Ces 10 tonnes de blé peuvent nourrir un équivalent de 12 américains, 25 italiens ou 40 africains par an^{viii}.

Cela veut donc dire que nous allons puiser ailleurs ce que nous consommons ou simplement jetons car nous savons tous que le gaspillage alimentaire existe dans nos foyers.

Quelques exemples :

- la Hollande utilise 5 à 7 fois sa superficie agricole à l’extérieur.
- Vandana Shiva^{ix}, récipiendaire du prix Nobel alternatif en 1993 et dirigeante de la « Fondation de la recherche pour la science, les technologies et les ressources naturelles ». estime que l’Europe utilise 7 fois sa superficie agricole dans le Sud.
- En Belgique, 60% de nos légumes sont importés^x.
- On sait combien la Chine nottament recherche des terres à l’extérieur de son territoire. On considère que 1 million de paysans Chinois pourraient être installés en Afrique^{xi}
- « 78% des terres agricoles est destiné à l’alimentation des quelques dizaines de millions de personnes les plus riches...^{xii} »
- « En Italie, 15 % de la viande et 10 % du pain et des pâtes finissent à la poubelle^{xiii}. »

Il est donc temps que nous reparlions d’autonomie alimentaire pour le Nord.

D’autant plus que nous avons affaire à un grand défi énergétique.

En effet : Nous consommons 2 à 3 litres de pétrole par jour pour nous nourrir ... !

Nous avons besoin aujourd’hui de 10 à 80 ca fossiles par ca alimentaire !

●	Plus de 10:	viande bovine avec trop peu de prairies/ tous les produits amenés par avion
●	De 4 à 10:	viande bovine belge avec suffisamment de prairies / beurre fruits et légumes en serres chauffées*
●	De 3 à 4:	viande de porc belge / fruits et légumes en serres chauffées*
●	De 2 à 3:	fromage / fruits et légumes en serres chauffées*
●	De 1 à 2:	viande de poulet belge / fruits et légumes en serres chauffées*
●	De 0.5 à 1:	œufs / yaourt / fruits et légumes amenés par bateau
●	De 0.25 à 0.5:	fruits et légumes en provenance d’Europe / lait
●	De 0 à 0.25:	fruits et légumes de Belgique

« Si l'on regarde l'évolution historique, ces deux derniers siècles, du modèle paysan dans nos contrées, on constate ceci :

Au 19ème siècle : le fermier travaille avec des outils mécaniques et un cheval. Son labeur, la terre le soleil et l'eau, apportent en totalité, une production alimentaire que l'on peut traduire en calories. Aucun autre ingrédient ou artifice technique n'intervient, sinon très secondairement. La ferme est productrice d'énergie, de calories alimentaires.

Après la guerre 40-45 : l'agriculture et l'élevage se mécanisent davantage avec l'utilisation du pétrole. Cette fois, pour 8 calories alimentaires produites, une calorie fossile a été nécessaire.

Actuellement en agriculture industrialisée : on utilise en moyenne 10 calories fossiles pour produire une seule calorie alimentaire^{xiv} . »

On estime généralement qu'il faut de 10 à 80 ca fossiles pour qu'une calorie alimentaire se retrouve dans notre assiette.

Or, l'Agence Internationale de l'Energie nous annonce un marché du pétrole au bord de la pénurie pour 2012. Autant dire demain.

Les agrocarburants ne sont pas une solution.

- Pour atteindre l'objectif fixé par la commission européenne de 10% de "bioéthanol" comme combustible automobile d'ici 2020, nous devrions sacrifier à la bagnole 70 % de nos terres vivrières !

- Je vous ai parlé tout à l'heure de cet hectare de terre qui en Belgique pouvait produire 10 tonnes de blé. Si ce même hectare était utilisé pour produire du biocarburant, il ne permettrait d'alimenter en biocarburant qu'un seul véhicule sobre (type Toyota Prius2) parcourant 300.000 Km/an. Cet exemple a lui seul permet de montrer que les véhicules qui roulent aux agrocarburants sont de très gros consommateurs de terres cultivables^{xv}

- Le développement des agrocarburants a provoqué une hausse des prix alimentaires de 75% entre 2002 et 2008, selon un rapport de la Banque mondiale dont le Guardian a publié des extraits.

Ainsi que l'ont rappelé plusieurs scientifiques de l'Université de Mons Hainaut dans une lettre qu'ils ont adressée – en avril 2007 déjà^{xvi} - à tous les bourgmestres de notre pays en les appelant à une mobilisation urgente et nécessaire, l'expression "**Il reste 40 ans de pétrole**" est trompeuse, car ce n'est pas lorsque la dernière goutte de pétrole sera extraite du sous-sol que les problèmes d'approvisionnement se poseront, mais lorsque la production mondiale entamera son déclin. Ce moment historique porte un nom, Pic du Pétrole. Beaucoup d'éléments indiquent que ce pic est d'ores et déjà atteint^{xvii} .

A côté du défi énergétique, nous ne devons pas oublier le défi pour l'eau dont on sait aussi aujourd'hui qu'il constituera un des grands enjeux de demain. Il est bon de se rappeler qu'il faut environ 5 000 L d'eau pour produire 1 000 kcal d'aliments d'origine animale et 1 000 L si l'origine est végétale.

Avancer vers l'autonomie alimentaire cela veut dire quoi ?

Pour l'individu

Bien sûr manger local et de saison. Autoproduire quand cela lui est possible comme nous le faisons ici au sein des Jardins Partagés. Et se passer autant que possible des produits du pétrole (et donc de leurs différents dérivés).

Cela veut dire aussi manger beaucoup moins de viande. En effet, lorsqu'on y regarde de plus près on peut constater que dans l'élevage intensif 80 % de l'alimentation animale est constituée de cultures convenant à l'alimentation humaine. L'ensemble des élevages intensifs au niveau mondial consomment 60% de la production de céréales. 78% des terres agricoles mondiales sont consacrées à l'élevage. L'élevage produit aussi 18% des GES.

On trouve 280gr/jour/personne de viande en moyenne dans l'assiette belge alors que 80gr sont conseillés par l'OMS. En Région wallonne, plus de 70% de la Surface Agricole Utile sert à la production animale (prés + fourrages +céréales)^{xviii} .

Or en Région wallonne nous disposons de +/- 20 ares/personne^{xix} ! Est-ce suffisant pour nous nourrir ?

De quelle surface avons-nous besoin ?

Pour Pr Parmentier :

- Si légumes, fruits, céréales et huile : en bon climat + eau et méthodes culturales, 1ha peut nourrir jusqu'à 30 pers. En gros nous avons donc besoin de 3,5 ares/personne. L'espace wallon est donc autosuffisant. Nous pouvons l'utiliser pour d'autres besoins
- Si production de lait, œufs et viande : 5 à 10 personnes. Dans ce cas, nous avons donc besoin de 10 à 20 ares/personne. Là l'espace wallon devient un peu court pour faire autre chose que de la production alimentaire.
- Si viande rouge : Nous avons besoin de beaucoup plus d'espace

Surfaces de sol nécessaires pour la production d'un kilo de :

Boeuf, y compris le fourrage	323 m ²
Boeuf de pâturage	269 m ²
Poisson	207 m ²
Cochon	55 m ²
Poulet d'engraissement	53 m ²
Œuf	44 m ²
Riz / Pâtes	17 m ²
Pain	16 m ²
Légumes / Pommes de terre	6 m ²

Source : WWF Suisse

Visuel www.1214.com

Pour John Jeavons : si on est en bio intensif et climat tempéré on peut nourrir une personne avec 10 ares (comme il le prouve avec son association " Ecology Action " depuis 30 ans)

Nous avons donc assez de terre pour viser l'autosuffisance mais pas si nous poursuivons notre consommation de viande au niveau actuel

Et en ce qui concerne le bio ?

Au 1er janvier 2011, la Wallonie comptait 884 agriculteurs bio. En un an, plus de 100 producteurs ont fait le choix de rejoindre cette filière. Cela représente une augmentation de 13,5% du nombre de producteurs ! Si on remonte un peu dans le temps, **on remarque que le nombre de producteurs a doublé entre 2003 et 2010, soit en 7 ans.**

La progression de la superficie agricole consacrée au bio, elle aussi enregistre une très forte progression entre 2009 et 2010: +19,1%. La superficie sous contrôle bio atteint aujourd'hui 44 878 ha, soit 6,02% (5,1 en 2009) de la surface agricole utile en Wallonie.

En 2005, elle était de 20 361 ha ; **la superficie agricole consacrée au bio a donc plus que doublé en cinq ans !**

En 2009, la surface cultivée en bio dans l'Union Européenne (27) a augmenté de 8%. L'Autriche fait figure de leader avec 18,5% de sa surface agricole convertie au bio. Elle devance la Suède (12,5%) et l'Estonie (10,5%). La moyenne européenne est de 4,7%. La plus grande surface en agriculture biologique se trouve en Espagne avec 1.106.684 ha^{xx}.

Il est frappant de constater également que l'écrasante majorité des groupes d'achats formés en région wallonne et bruxelloise l'ont été 2009 et à l'initiative de consommateurs^{xxi}.

Malgré cette progression indéniable, il n'est donc pas possible de prôner l'alimentation bio et locale pour tous, via les circuits traditionnels. Il est donc indispensable de créer une alternative globale. Car aujourd'hui chez nous le bio s'importe. Un comble !

L'offre de produits bio est insuffisante en Belgique par rapport à la demande, ce qui fait que près de 80% des produits bios sont importés. Comme l'explique BelRTL le 15 Novembre 2009, il s'agit d'un non-sens écologique^{xxii}.

« Ce n'est pas parce qu'un produit est d'agriculture biologique qu'il est forcément local, et inversement. Du coup, lorsque l'on trouve un produit bio dans un magasin, il peut provenir de loin: il a donc fallu le faire parvenir en Belgique, ce qui pollue. Notre pays importe environ 80% des produits biologiques mis en vente pour pallier la demande toujours croissante, ce qui est, dès lors, un non-sens écologique.

Le manque de structures est à l'origine de la pénurie

Pourtant, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à vouloir passer au bio. Mais les structures sont insuffisantes : pas assez d'experts pour former ces nouveaux agriculteurs bios, pas de filière de distribution structurée.

Les normes agricoles européennes sont incohérentes

Les normes agricoles (pour la plupart européennes) ne tiennent pas compte non plus des producteurs bios, par exemple, elles forcent les producteurs de viande à réaliser certains vaccins sur les bêtes, alors que les producteurs bios se refusent à utiliser des médicaments, et que leurs bêtes ne risquent pas d'attraper les maladies grâce à une alimentation plus naturelle.

Le secteur de l'agriculture biologique réclame des mesures

Le secteur demande plusieurs choses pour réduire les incohérences que provoque le système actuel.

1. Renforcer les organismes existants pour servir de centre d'expertise
2. Développer davantage la recherche dans le secteur bio
3. Développer les structures de distribution
4. Une coordination entre les différents acteurs politiques (régions), notamment face à l'Europe

L'autonomie alimentaire du Nord doit donc s'accompagner d'une politique agro écologique et d'une politique sociale adéquate

La définition d'une politique de gestion des risques contre le changement climatique à l'échelle Européenne est une priorité internationale. La mise en synergie des territoires via un modèle commun écorégional peut enrayer ou du moins en amoindrir les effets écosystémiques sur la population et l'environnement à partir du moment où les enjeux et leur démesure ont été clairement identifiés.

Si on veut en plus

- Faire face au Pic du pétrole, et au déficit en eau, tous deux annoncés
- Respecter les écosystèmes pour contrer les autres grands déséquilibres écologiques : perte de la biodiversité, mauvais état des terres agricoles^{xxiii}, ...
- En finir avec la dette écologique

Il faut changer de modèle agricole et social. Nous devons recenser les besoins alimentaires de notre région et mettre en place une économie écorégionale de proximité qui assure une réelle solidarité.

Souveraineté alimentaire pour le Nord comme pour le Sud, agroécologie, écorégion, écovillages, relocalisation ... sont des concepts qui peuvent guider nos pas pour inscrire nos actions ici au JP dans la transition sociétale qui nous attend. Ils ne s'opposent pas aux notions de solidarité, d'équilibre social et sociétal et de démocratie. Au contraire ! Ils désignent une voie dans laquelle ces notions peuvent trouver un nouvel approfondissement et surtout l'espoir d'une concrétisation là où la poursuite de la ligne de conduite actuelle mène à l'impasse.

Nous sommes 7 milliards d'êtres humains. En 2050 la population mondiale devrait se stabiliser entre de 9 et 10 milliards d'individus^{xxiv}. Sur une seule planète ! Il est grand temps que nous en tenions compte !

Michèle Gilkinet le jeudi 25 août 2011

ⁱ Extrait de <http://www.eur-export.be/francais/apptheo/logistique/douane/princdou.htm>: « Les accords de libre-échange visent à encourager les échanges entre les pays parties à l'accord, par le biais de concessions tarifaires réciproques.

1. La différence entre une union douanière et une zone de libre-échange

Une zone de libre-échange (ZLE) est créée lorsque des pays souhaitent rapprocher leurs économies, sans les intégrer ou les transformer en une seule entité. L'objectif est d'éliminer totalement les droits de douane et les restrictions aux échanges entre les pays qui font partie de la zone de libre-échange. Chaque état membre conserve son propre tarif douanier et sa propre politique commerciale vis-à-vis du monde extérieur.

La ZLE doit définir des règles pour déterminer quelles marchandises peuvent circuler librement d'un pays à l'autre à l'intérieur de la zone (selon que les marchandises proviennent d'un pays de la zone de libre-échange ou sont importées de l'extérieur). Il s'agit principalement de règles d'origine. Parmi les zones de libre-échange, il convient de citer l'Espace Economique Européen (EEE - Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse et Lichtenstein), l'Association Européenne de Libre Echange (AELE - Islande, Norvège, Suisse et Lichtenstein), l'ALENA (Etats-Unis, Canada et Mexique), le MERCADO del COMON del SUR (MERCADO - Argentine, Paraguay, Uruguay et Brésil) et la Communauté des caraïbes (CARICOM).

Une union douanière vise à l'intégration économique sans restriction à l'intérieur des frontières de l'union (différentes taxes intérieures sur les ventes peuvent entraver ce processus). Tous les membres de l'union douanière appliquent un tarif douanier commun et une politique commerciale commune à l'égard des marchandises provenant de pays tiers. »

Aucune frontière intérieure n'est donc nécessaire à des fins douanières ou pour les besoins du commerce extérieur. L'Union Européenne est à ranger dans cette catégorie

ⁱⁱ La politique agricole commune (PAC) est, avec la CECA instituée en 1951, une des plus anciennes et jusqu'à peu la plus importante des politiques communes de l'UE (environ 35 % du budget européen, 45 % si on englobe le Développement rural) en matière budgétaire, mais actuellement en baisse. Créée par le traité de Rome en 1957, elle a été mise en place en 1962. Ses objectifs sont :

- d'accroître la productivité de l'agriculture ;
- d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole ;
- de stabiliser les marchés ;
- de garantir la sécurité des approvisionnements ;
- d'assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Depuis, s'y sont ajoutés les principes de respect de l'environnement et de développement rural.

ⁱⁱⁱ Source Wikipedia :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_agricole_commune#Origines_et_.C3.A9volution_de_la_PAC

^{iv} Debuyst, Frédéric, "....." in Charlier, Sophie, Warnotte, Gérard, (ed), La souveraineté alimentaire. Regards croisés.,

Louvain-La-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2007 p. 194.

^v Développement durable et souveraineté alimentaire des États du Sud. Quelle place pour l'agriculture paysanne et familiale ? Quelles spécificités pour les pays miniers ? p 3

<http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2009analysedeveloppementdurableetsouverainetealimentairedesetatsdusud.pdf>

^{vi} Paul Ariès, La décroissance, un nouveau projet politique, p.53

^{vii} Extrait de « Pour une alimentation durable ... la décroissance ? » Mémoire en vue de l'obtention d'un Master en sciences et gestion de l'environnement à UCL par Marie-Liesse Vermeire, septembre 2010. P. 9

^{viii} Reflets et action n°1 page 17

^{ix} Vandana Shiva (Dehradun, Uttaranchal, Inde, 5 novembre 1952 -) est une physicienne, épistémologue, écologiste, écrivain, docteur en philosophie des sciences et féministe indienne. Vandana Shiva dirige la « Fondation de la recherche pour la science, les technologies et les ressources naturelles » (Research Foundation for Science, Technology and Natural Resource Policy). Vandana Shiva est récipiendaire du prix Nobel alternatif en 1993.

^x In Notes de la conférence « Une assiette pour notre santé, celle de la planète et celle de tous ses habitants » donnée par Daniel Cauchy, le 24 avril 2009 pour « Nouvelles Alternatives » (<http://www.nouvelles-alternatives.be/alimentation-ecologie-ecosystemique>)

^{xi} Reflets action Sud page 11

^{xii} Voir jeu de la ficelle

^{xiii} In « Le pari de la décroissance » de serge Latouche page 217

^{xiv} <http://www.sechangersoi.be/4Articles/Notreassiette.pdf>

^{xv} Reflets et actions Sud n°1 page 17

^{xvi} Voir : http://www.grappebelgique.be/spip.php?article411&var_recherche=ASPO

^{xvii} - De nombreuses compagnies pétrolières voient leur production plafonner ou décliner. La production de plusieurs compagnies est à la baisse. Entre 2001 et 2005 : Exxon, -1% ; Shell, -5% ; BP (hors participation russe), -14% ; Chevron, -15% ; Repsol, -18%.

-
- Sur les 48 principaux pays producteurs de pétrole, 33 sont en déclin confirmé .
 - Depuis l'an 2000, de nombreux pays ont franchi leur pic de production largement en avance par rapport aux prévisions de l'Agence Internationale de l'Energie (IEA) et de l'Administration de l'Information de l'Energie Américaine (EIA) .
- ^{xviii} Recensement de mai 2006
- ^{xix} 750.000 ha de superficie agricole
- ^{xx} Source : http://www.bioforum.be/fr/pdf/15-Le_Bio_en_chiffres_2011.pdf
- ^{xxi} Anne-Laurence Lefin et Paul-Marie Boulanger : Aperçu des résultats de deux enquêtes menées auprès de groupes d'achats communs et solidaires en Région Wallonne et Bruxelles dans le cadre du projet de recherche CONSENTSUS, mené conjointement par l'IDD, le CEDD (ULB) et le CDO (UGent) et financé par le volet « science pour un développement durable » de la politique scientifique fédérale. Une publication d'IDD, Juillet 2010.
- ^{xxii} Source : <http://www.rtl.be/info/magazine/sciencesenvironnement/286491/un-comble-la-belgique-importe-80-du-bio-vendu>
- ^{xxiii} Voir notamment les travaux de Claude et Lydia Bourguignon
- ^{xxiv} Libre Belgique du 19 août 2011